Enjeu 4 : Partager une culture commune de la forêt du Grand Briançonnais

Le quatrième enjeu vise à pérenniser le dialogue et l'échange entre les différents partenaires de la charte, les acteurs concernés et le public intéressé.
Il s'agit ainsi d'organiser la diffusion et le partage des connaissances et d'informer un très large public sur la forêt du Pays du Grand Briançonnais dans ses fonctions économiques, écologiques et sociales.

Objectif 1	***Coordonner les actions en matière forestière à l'échelle du Pays***
Objectif 2	***Informer l'ensemble des acteurs***